

REGLEMENT PRESSE

- Toute demande d'accréditation est soumise à l'accord de la direction de l'épreuve.
- Les pilotes des véhicules doivent **impérativement** posséder une licence (**règlement UCI**).
- Toute demande incomplète ne pourra être traitée.
- Le nombre de place dans le véhicule presse ainsi que le nombre de véhicules autorisés à accéder à l'échelon course étant limité, la priorité sera donnée aux partenaires média de l'épreuve, les autorisations suivantes étant donné par l'organisation.
- Toute accréditation est personnelle ne peut être transmise.
- La direction de l'épreuve et le jury se réservent le droit de retirer une accréditation en cas de non respect des consignes et réglementations.
- Les voitures presses doivent respecter les dérivations à l'entrée des secteurs pavés
- Les accréditations seront à votre disposition le jour de l'épreuve à partir de 9h à la permanence presse.

La Direction de l'épreuve.

Eric BLUON

Vice-président

Grand Prix de Denain - Porte du Hainaut - UCI 1.HC.

+33.(0)6 73 87 79 45 . | eric.bluon@gpdenain.fr | www.gpdenain.fr |